

**Louis-Joseph Papineau. *Lettres à divers correspondants*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet avec la collaboration de Maria Arbach. Montréal, Éditions Varia, 2006. 2 vol.**

Louis-Georges Harvey

Volume 8, Number 2, Spring 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022840ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022840ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Harvey, L.-G. (2008). Review of [Louis-Joseph Papineau. *Lettres à divers correspondants*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet avec la collaboration de Maria Arbach. Montréal, Éditions Varia, 2006. 2 vol.] *Mens*, 8(2), 406–411. <https://doi.org/10.7202/1022840ar>

Tous droits réservés © Mens, 2008

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

**Louis-Joseph Papineau. *Lettres à divers correspondants*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet avec la collaboration de Marla Arbach. Montréal, Éditions Varia, 2006. 2 vol.**

La publication du dernier des volumes de la correspondance de Louis-Joseph Papineau constitue un volet important du grand projet d'édition mené par Georges Aubin et Renée Blanchet. Intitulé simplement *Lettres à divers correspondants*, ces deux volumes auraient pu paraître sous la rubrique « correspondance politique », puisqu'ils contiennent la plupart des lettres que Papineau a adressées à ses principaux collaborateurs bas-canadiens, ainsi qu'à divers correspondants étrangers intéressés aux affaires de la colonie. Si les volumes déjà parus laissent entrevoir l'importance des liens familiaux de Louis-Joseph Papineau, ces deux derniers documents la carrière publique de celui qui fut le premier grand homme d'État québécois.

L'organisation de cette correspondance suit le modèle utilisé pour les volumes précédents : les lettres de Papineau y sont organisées chronologiquement et regroupées dans sept grandes sections réparties sur deux volumes. Le premier volume couvre les années 1810 à 1845, soit la « première » carrière politique de Papineau et son exil à la suite de la répression politique et militaire du mouvement patriote en 1837. Beaucoup plus mince, le deuxième volume regroupe les lettres rédigées lors de son bref retour à la politique active et s'étend sur les années de sa retraite passée en grande partie à Montebello. Ce même volume contient un index chronologique des correspondants, des index nominatif et chronologique des lettres reçues par Papineau (qui ne sont évidemment pas reproduites dans le volume) et un index onomastique des personnages nommés dans la correspondance. Ces outils seront d'une très grande utilité aux chercheurs qui voudront

mettre en contexte les lettres retenues et reproduites dans ces deux volumes. Aubin et Blanchet ont également enrichi le texte de nombreuses notes explicatives qui identifient les événements et personnages dont il est question dans les documents et expliquent les figures de style et les références littéraires qui parsèment les lettres de Papineau.

Cette correspondance politique de Papineau est présentée par un texte signé par Yvan Lamonde. L'auteur, qui connaît bien le discours du chef politique bas-canadien, souligne la qualité des échanges que Papineau entretenait avec ses divers interlocuteurs et tente de tracer les principales étapes dans l'évolution de sa pensée. Pour Lamonde, celle-ci prend forme définitivement au lendemain de la crise politique entourant le projet d'union de 1823. Nommé représentant de la colonie avec John Neilson, Papineau se rend en Angleterre pour faire part de l'opposition quasi unanime de ses concitoyens devant le projet impérial d'unir le Haut et le Bas-Canada. La crise et le séjour européen de Papineau modifient sensiblement son regard sur les relations entre la colonie et la métropole. Il revient de son voyage avec une nouvelle appréciation des États-Unis et l'admiration qu'il voue à la république voisine se confirme au cours des années 1820 alors que la situation politique dans la colonie s'envenime sous l'administration autocratique du gouverneur Dalhousie. Dorénavant un « démocrate d'Amérique », Papineau considère la république comme seule forme de gouvernement adaptée aux conditions sociales du Nouveau Monde et associe les institutions monarchiques et aristocratiques à une Europe corrompue et en déclin. Cette interprétation de sa pensée n'est pas tout à fait inédite, nous l'avons développée dans de nombreux travaux depuis une quinzaine d'années. La publication de documents qui témoignent de cette évolution permettra toutefois au grand public et aux chercheurs qui ne fréquentent pas les

archives de mieux comprendre le discours d'un personnage historique québécois trop souvent négligé par des générations d'historiens soucieux de légitimer la domination britannique et le régime fédératif de 1867.

En effet, il faut remettre en question les mythes proposés dans l'historiographie dominante si nous voulons saisir toute la signification de cette correspondance politique. D'abord, la vision « colombienne » de Papineau, exposée dans de nombreuses lettres, dont la longue correspondance entretenue avec le radical anglais John Roebuck, ne correspond en rien à l'idéologie manichéenne, mystique ou simpliste décrite dans les travaux d'historiens résolument hostiles à son égard. Papineau renvoie souvent au caractère particulier des peuples américains, mais l'anticolonialisme et le refus de toute forme de domination politique, autant celle d'un individu sur un autre que celle d'un peuple sur un autre, constituent le véritable noyau dur de sa pensée. En ce sens, le discours de Papineau s'arrime parfaitement aux réalités de son époque qui fut celle des grandes révolutions anticoloniales en Amérique. Incrire le Bas-Canada dans ce grand mouvement historique a été la principale trame de sa carrière politique. Or ce refus de la domination coloniale a marqué la pensée politique québécoise, car le courant anticolonial ne s'est pas estompé avec la répression du Parti patriote. En effet, il s'est réaffirmé dans les divers mouvements qui ont voulu assurer l'autonomie de l'État québécois et il a alimenté les mouvements antiimpérialistes du dernier siècle.

Papineau a aussi entretenu ses correspondants sur la nature fondamentalement oppressive du système colonial. Sur cette question, la référence au cas irlandais permettait de mesurer l'impact d'un système de domination sur un peuple subjugué, alors que le référent étasunien était l'exemple d'un peuple transformé par l'émancipation coloniale. Il y a certes

chez Papineau une association constante entre l'Amérique et la démocratie, mais dans ce discours républicain l'américanité sert d'appui à la critique de l'inégalité politique soutenue par le régime colonial. Ainsi, une véritable égalité politique entre les citoyens pouvait se réaliser dans un contexte social comme celui des sociétés nouvelles de l'Amérique dans la mesure qu'elles réussissaient à s'affranchir du joug de l'impérialisme européen. Cet élément de son argumentaire ne représente pas un archaïsme ou un décalage par rapport à la pensée européenne de son époque. Au contraire, par son vocabulaire, ses dialectiques, et sa préoccupation pour la domination et la corruption politique, le discours de Papineau se situe dans le courant des grandes traditions républicaines de l'Occident tel qu'elles ont été décrites par J. G. A. Pocock, Quentin Skinner et Philip Pettit.

L'idéal égalitaire de Papineau sous-tend aussi sa conception de la collectivité bas-canadienne. Ainsi, quand il dénonce la discrimination pratiquée à l'endroit des Canadiens, Papineau vise la hiérarchie ethnique établie par le système colonial. La volumineuse correspondance entre Papineau et ses lieutenants anglophones, notamment John Neilson et Edmund Bailey O'Callaghan, fait éloquemment foi de sa conception inclusive de la collectivité bas-canadienne. Il n'est pas seulement question ici des expressions sincères de l'amitié que Papineau vouait à ses plus proches collaborateurs anglophones, mais également de nombreux passages où il les situe dans le cercle de la nation bas-canadienne ou simplement « canadienne ». Évidemment, ce discours reflète les réalités d'une époque où la population québécoise était moins hétérogène qu'elle le deviendrait par la suite, mais il est également celui d'un homme qui a refusé les définitions ethniques de la nation issues d'un colonialisme intellectuel qui s'est développé après 1840. Passé sous silence dans l'historiogra-

phie traditionaliste, ce trait du discours de Papineau contraste singulièrement à la vision ethnique d'Étienne Parent, beaucoup admiré de nos jours pour sa prétendue lucidité et sa capacité d'accommodement.

La liste des correspondants de Papineau est impressionnante : elle contient de nombreux collaborateurs politiques bas-canadiens, mais aussi de nombreux personnages influents aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France. Les grands absents sont cependant les politiques des autres colonies britanniques. Il y a bien quelques lettres adressées à Marshal Spring Bidwell, président de l'Assemblée législative du Haut-Canada, et à William Lyon Mackenzie, mais les correspondants de l'Amérique du Nord britannique n'ont qu'une place minimale dans l'univers politique de Papineau. Or son orientation continentale a fait que Papineau s'intègre mal à la grande épopée historique menant à la Confédération et on cherchera en vain dans son discours politique les antécédents d'une nébuleuse identité politique canadienne. Le Bas-Canada demeure sa seule patrie politique et il n'acceptera ni l'annexion de 1840, ni l'union de 1867. Papineau dénonce jusqu'à son dernier souffle les multiples formes de domination imposées à sa patrie et souhaite vivement qu'elle accède à la pleine souveraineté ou à la plus grande liberté politique possible sous l'union étasunienne. En effet, dans sa dernière lettre publique, Papineau déplore de « finir dans un pays opprimé et insulté journellement par le gouvernement anglais, et trahi par ses gouvernements coloniaux. » « Faisons bien connaître ce qu'il y a d'humiliant dans notre dépendance coloniale, ajoute-t-il, tout ce qu'il y a d'excellent dans la situation des États-Unis. » (Vol. 2, p. 317-318) Pour Papineau, la référence étasunienne n'a jamais cessé d'être un phare montrant la voie vers l'émancipation nationale, alors que le compromis de 1867 ne lui semblait que le prolongement de la domination coloniale.

Les documents reproduits dans ces deux volumes montrent à quel point Papineau a été négligé dans une tradition historiographique qui l'a trop souvent condamné pour avoir simplement refusé d'admettre que la domination politique était naturelle et souhaitable pour le Bas-Canada et le Québec. Espérons que la publication de la correspondance politique de Louis-Joseph Papineau permette d'apprécier autrement sa vie et son œuvre, notamment en la situant dans le contexte d'une histoire du Québec abordée dans une perspective postcoloniale.

*Louis-Georges Harvey*  
*Département d'histoire*  
*Université Bishop's*

**Matthew Hayday. *Bilingual Today, United Tomorrow: Official Languages in Education and Canadian Federalism*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005. 272 p.**

La Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, le Programme des langues officielles du gouvernement canadien, la Loi sur les langues officielles, la Charte canadienne des droits et libertés, voilà des éléments marquants de l'histoire moderne de l'éducation francophone et anglophone en milieu minoritaire. Avant 1963, année de formation de la commission B et B, l'éducation en français, langue maternelle, se gagnait peu à peu dans la majorité des provinces canadiennes. Seuls le Québec, le Nouveau-Brunswick et, pour l'élémentaire, l'Ontario reconnaissaient cette éducation comme un droit. Ailleurs, l'enseignement en français s'insérait dans un programme assimilationniste : on enseignait en français aux